

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1er décembre : Journée mondiale de lutte contre le sida

Initiée en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le 1er décembre est la journée mondiale de la lutte contre le SIDA., la journée mondiale de lutte contre le sida a lieu tous les ans le 1er décembre. L'ARS Centre-Val de Loire, le COREVIH Centre-Val de Loire et les acteurs du territoire se mobilisent pour le 1er décembre pour organiser des actions pour lutter contre le retard de diagnostic du VIH mais aussi des hépatites et autres infections sexuellement transmissibles(IST) avec un offre de dépistage partout sur la région.

Le 1er décembre, c'est une journée pour :

- **Sensibiliser** dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire aux enjeux d'un dépistage précoce, faire connaître les outils de la prévention combinée ;
- Faire connaître les **lieux de dépistage et de prise en charge** et les moyens existants ;
- Mobiliser massivement les professionnels de santé et acteurs locaux (associations...) pour **promouvoir et faciliter l'accès au dépistage** ;
- Lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

Plus de 100 actions sont ainsi prévues sur l'ensemble des départements.

La prévention combinée :

Le dépistage répété pour les personnes prenant des risques ;

La PrEP (Prophylaxie pré-exposition) est un comprimé qui permet de réduire le risque de contracter le VIH grâce à l'utilisation d'un médicament antirétroviral à prendre au cours d'une période d'exposition à un risque de contamination. Cette stratégie s'accompagne d'un suivi renforcé et individualisé en santé sexuelle. Le traitement est délivré gratuitement et anonymement dans les CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles). Il peut aussi être prescrit depuis juin 2021 par les médecins de ville et est remboursé à 100 % par l'Assurance maladie. Un module de formation gratuit à destination des professionnels de santé est disponible sur la plateforme formaprep.org;

Le TasP (treatment as prevention) : le traitement contre l'infection VIH constitue une prévention efficace de la transmission du virus si la personne traitée a une charge virale indétectable pendant au moins 6 mois. Le traitement devient un outil de prévention «Indétectable = Intransmissible» ou « i=i »

Le TPE (traitement post-exposition) est un traitement d'urgence qui doit se prendre dans les heures suivant une exposition considérée à risque et peut éviter une contamination par le VIH. Il est disponible dans les services d'urgences et dans les CeGIDD de la région.

Et depuis le 1er janvier 2022, il est possible d'effectuer un **dépistage du VIH dans tous les laboratoires d'analyses biologiques situés en France avec VIHTEST : Sans avance de frais, Sans ordonnance et sans rendez-vous.**

Le test est la seule façon de savoir si vous êtes infecté par le VIH.
N'hésitez plus et faites-vous dépister !